

4

ARTS

INTERPRÉTATION
THÉÂTRALE

PROGRAMME D'ÉTUDES
561.C0

ARTS

INTERPRÉTATION
THÉÂTRALE

PROGRAMME D'ÉTUDES
561.C0

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 – 01-00740

ISBN 2-550-38136-X

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2001

561.C0

Interprétation théâtrale

2001

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2955 heures-contact

Formation générale :

660 heures-contact

Formation spécifique :

2295 heures-contact

Condition(s) particulière(s) d'admission :

- Satisfaire aux conditions d'admission particulières fixées par les établissements

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à la validation de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

M^{me} Kimberley Barfuss
Metteur en scène

M^{me} Louise Boucher
Comité de coordination de la main-d'œuvre

M^{me} Michèle Dion
Comité de coordination de la main-d'œuvre

M^{me} Marie Doyon
Emploi-Québec

M^{me} Annette Garant
Comédienne

M^{me} Marie-Ginette Guay
Comédienne

M. Jacques Leblanc
Comédien et président du conseil
d'administration du théâtre Le Périscope

M^{me} Monique Rioux
Comédienne, metteure et
Codirectrice artistique
Théâtre des Deux-Mondes

M^{me} Pamela Vallée
Comédienne

M. Benoit Vermeulen
Comédien, metteur en scène et
Codirecteur artistique
Théâtre Le Clou

Milieu de l'éducation

M. Christopher Brown
Enseignant et chef de département
Cégep John Abbott

M. Terry Donale
Enseignant
Cégep John Abbott

M. Ghislain Filion
Enseignant, directeur du département
Cégep Lionel Groulx

M^{me} Barbara Kelley
Enseignante, directrice
Collège Dawson

M. Robert Lavoie
Enseignant, directeur du département
Cégep de St-Hyacinthe

M. Steve Lecky
Enseignant, directeur du département
Collège Dawson

M^{me} Linda Wilscam
Enseignante
Cégep de St-Hyacinthe

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination et supervision

Guy-Ann Albert
Pierre Lebeau
Responsables du projet
Direction des programmes, Direction générale de la
formation professionnelle et technique

Conception et rédaction

Clément Cazalais, enseignant, comédien et metteur en
scène
Spécialiste de l'enseignement
Cégep Lionel Groulx

Conseil en élaboration de programme

Manon Paquette, consultante en formation et évaluation
Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Claude Denis
Direction des programmes, Direction générale de la
formation professionnelle et technique

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE.....	3
PREMIÈRE PARTIE	
<hr/>	
BUTS DU PROGRAMME.....	7
BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE.....	9
INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE.....	13
LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	15
Formation générale commune.....	15
Formation générale propre.....	15
Formation générale complémentaire.....	16
Formation spécifique.....	17
DEUXIÈME PARTIE	
<hr/>	
Objectifs et standards – formation générale commune.....	21
Objectifs et standards – formation générale propre.....	35
Objectifs et standards – formation générale complémentaire.....	43
Objectifs et standards – formation spécifique.....	57
01GN Analyser la structure dramatique d'un texte de théâtre.....	59
003U Situer des œuvres théâtrales dans leur contexte historique d'émergence.....	61
01GQ Percevoir les situations dramatiques d'un texte de théâtre.....	63
01GR Maintenir une hygiène de vie et une condition physique conformes aux exigences de la profession.....	65
01GS Maîtriser les techniques de voix et de diction.....	67
01GT Maîtriser les techniques du mouvement.....	69
01GU Poursuivre son éducation esthétique théâtrale.....	71
01GV Enrichir sa connaissance des comportements humains.....	73
01GW Poursuivre le développement de sa sensibilité artistique.....	75
01GX Établir des communications interpersonnelles et professionnelles.....	77
01GY Poursuivre le développement de sa créativité.....	79
01GZ S'adapter aux différentes approches du jeu théâtral.....	81
01HO Construire un personnage.....	83
01H1 Participer aux répétitions.....	85
01H2 Se préparer pour une représentation.....	87

01H3	Jouer sur scène.....	89
01H4	Gérer sa vie professionnelle.	91

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Interprétation théâtrale* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme Interprétation théâtrale comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation (65 unités).

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et de formation spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Interprétation théâtrale* vise à former des comédiennes et des comédiens professionnels aptes à répondre aux exigences que comporte la représentation publique de créations théâtrales et d'œuvres des répertoires québécois et mondial, dans différents lieux et salles. À la demande des interprètes consultés, le programme permettra de former des artistes complets¹ et en mesure de comprendre une œuvre et l'intention de son auteure ou auteur ainsi que d'incarner un personnage et d'interpréter un texte de façon compétente.

Les comédiennes et les comédiens doivent apprendre des rôles, entrer progressivement dans la peau de personnages, répéter des textes et les interpréter avec sensibilité, intelligence et plaisir. Elles et ils doivent de plus se tenir au courant de l'évolution du théâtre et des autres formes d'art sur les plans local, national et international, approfondir leur culture personnelle et rester ouverts à divers courants artistiques et d'idées. Il leur faut également pouvoir satisfaire aux exigences physiques et techniques des œuvres jouées. Pour ce faire, ces spécialistes doivent conserver une bonne forme physique, notamment en faisant régulièrement de l'exercice et en s'adonnant chaque jour à des séances d'échauffement. Les comédiennes et les comédiens doivent aussi veiller à conserver et à enrichir, de façon assidue, leur maîtrise des techniques de jeu. De plus, l'interprétation théâtrale nécessitant une solide capacité à gérer son stress, elles et ils doivent protéger leur santé mentale en acquérant, notamment, une certaine autonomie et en ayant une saine hygiène de vie.

L'interprétation théâtrale implique toujours une part de créativité, de curiosité et de passion. Les comédiennes et les comédiens sont régulièrement appelés à participer à la création d'œuvres théâtrales et à exprimer, de façon sensible et originale, des émotions simples ou complexes, tout en faisant preuve d'ouverture d'esprit et d'imagination. Ces personnes doivent être capables de travailler en groupe et de collaborer avec tous leurs partenaires de la scène. Elles doivent en outre accepter de se faire diriger par une metteuse ou un metteur en scène et ses assistantes ou assistants. Il est nécessaire, dans cette profession, de respecter ses engagements et de posséder un grand sens de l'éthique. La capacité de réfléchir, le courage, l'audace, l'indépendance d'esprit, le respect et l'initiative sont autant de qualités appréciées chez les comédiennes et les comédiens.

Les responsabilités et les conditions de travail des comédiennes et des comédiens varient selon la situation et la taille de la compagnie théâtrale qui les fait travailler. Le métier de comédienne ou comédien s'exerce sur une scène, mais aussi dans d'autres contextes, tels que la radio, la télévision et le cinéma. En raison, notamment, des possibilités plus restreintes s'offrant à elles et eux au Québec, les comédiennes et les comédiens anglophones sont soumis à des conditions particulières de travail. Elles et ils sont appelés à se produire très rapidement sur scène sans avoir eu beaucoup de temps pour répéter. De façon générale, les comédiennes et les comédiens qui travaillent pour un théâtre anglophone signent un contrat d'exclusivité. Enfin, ces personnes sont appelées à voyager davantage que leurs collègues des compagnies de théâtre francophone.

1- DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE. *Rapport d'analyse de la situation de travail et de la vie professionnelle des comédiennes et des comédiens*, Québec, ministère de l'Éducation, 1998, p. 45.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et technique, la composante de formation spécifique du programme *Interprétation théâtrale* vise à :

1. rendre la personne compétente et polyvalente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;
2. favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance des possibilités d'emploi sur les plans local, national et international en général ainsi que par la connaissance du contexte particulier de la profession de comédienne et de comédien;
3. favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels, notamment par une meilleure autonomie, la connaissance de soi et le renforcement du goût d'apprendre, de se dépasser et de s'ouvrir aux différentes tendances de l'art en général et du théâtre en particulier;
4. favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa vie professionnelle et sa carrière.

De plus, le programme *Interprétation théâtrale* se fonde sur les intentions éducatives particulières suivantes :

- favoriser l'acquisition d'une culture générale, artistique et esthétique permettant d'assumer son rôle et sa fonction d'artiste dans la société;
- favoriser l'adoption de méthodes d'étude, d'analyse et de recherche rigoureuses et indispensables à l'interprétation théâtrale;
- renforcer la capacité d'établir des liens entre les apprentissages et d'intégrer ces derniers.

Enfin, le programme a été établi en fonction de l'orientation privilégiée par les artistes consultés : le DEC en interprétation théâtrale devrait se concentrer sur une solide formation de base axée sur la maîtrise des techniques fondamentales du jeu et l'expérimentation d'approches permettant un développement minimal de la polyvalence. Les autres moyens d'expression tels que la télévision et le cinéma devraient occuper une place moins importante que le théâtre dans la formation².»

2- DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE. *Rapport d'analyse de la situation de travail et de la vie professionnelle des comédiennes et des comédiens*, Québec, ministère de l'Éducation, 1998, p. 46.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE**(65 unités)**

- 01GN Analyser la structure dramatique d'un texte de théâtre.
- 003U Situer des œuvres théâtrales dans leur contexte historique d'émergence.*
- 01GQ Percevoir les situations dramatiques d'un texte de théâtre.
- 01GR Maintenir une hygiène de vie et une condition physique conformes aux exigences de la profession.
- 01GS Maîtriser les techniques de voix et de diction.
- 01GT Maîtriser les techniques du mouvement.
- 01GU Poursuivre son éducation esthétique théâtrale.
- 01GV Enrichir sa connaissance des comportements humains.
- 01GW Poursuivre le développement de sa sensibilité artistique.
- 01GX Établir des communications interpersonnelles et professionnelles.
- 01GY Poursuivre le développement de sa créativité.
- 01GZ S'adapter aux différentes approches du jeu théâtral.
- 01H0 Construire un personnage.
- 01H1 Participer aux répétitions.
- 01H2 Se préparer pour une représentation.
- 01H3 Jouer sur scène.
- 01H4 Gérer sa vie professionnelle.

* Il est à noter que cette compétence est commune aux programmes *Interprétation théâtrale* (561.C0) et *Théâtre-production* (561.A0).

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 2-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</p> <p>1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</p> <p>1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</p> <p>2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</p> <p>2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.</p> <p>3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.</p> <p>3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.</p> <p>3.3 Respect des règles de l'argumentation.</p> <p>3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.</p> <p>2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.</p> <p>3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.</p> <p>1.2 Usage approprié des concepts clés.</p> <p>2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions.</p> <p>2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.</p> <p>3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.</p> <p>3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.</p> <p>3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.</p> <p>3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral simple.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</p> <p>3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</p> <p>3.3 Échanges d'idées pertinents.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.</p> <p>4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.</p> <p>2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.</p> <p>3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</p> <p>3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.</p> <p>3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.</p> <p>2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.</p> <p>3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.</p> <p>4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la documentation.</p> <p>1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.</p> <p>2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.</p> <p>2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.</p> <p>3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.</p> <p>3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.</p> <p>3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.</p> <p>4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.</p> <p>2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.</p> <p>3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.</p> <p>4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.</p> <p>5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.</p> <p>1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.</p> <p>1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.</p> <p>2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.</p> <p>3.1 Choix approprié des sources d'information.</p> <p>3.2 Choix pertinent des éléments d'information.</p> <p>4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.</p> <p>4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.</p> <p>5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.</p> <p>5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.</p> <p>5.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.</p> <p>6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.</p> <p>6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.</p> <p>6.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Français</p> <p>60</p> <p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.</p> <p>2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.</p> <p>3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition des notions de base de l'éthique.</p> <p>1.2 Utilisation appropriée des notions.</p> <p>1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.</p> <p>2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.</p> <p>3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.</p> <p>3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation.</p> <p>3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.</p> <p>3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.</p> <p>4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques.</p> <p>4.2 Justification rationnelle de la position choisie.</p> <p>4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p> <p>4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</p> <p>4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Analyser des textes complexes.</p> <p>3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p> <p>4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.</p> <p>1.4 Utilisation correcte du code grammatical.</p> <p>1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.</p> <p>2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.</p> <p>2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.</p> <p>2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.</p> <p>3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p> <p>3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.</p> <p>4.1 Respect du sens.</p> <p>4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.</p> <p>4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Anglais, langue seconde</p> <p>45</p> <p>2</p>

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique.</p> <p>1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés.</p> <p>1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question.</p> <p>2.2 Sélection de données documentaires pertinentes.</p> <p>2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie.</p> <p>3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés.</p> <p>3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</p> <p>3.4 Élargissement de la question analysée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. 2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels. 3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. 4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <hr/> <p>1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE
 CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Brève définition des notions.</p> <p>1.2 Exécution correcte des opérations de base.</p> <p>1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.</p> <p>2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.3 Choix approprié en fonction des besoins.</p> <p>3.1 Démarche planifiée et méthodique.</p> <p>3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés.</p> <p>3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte.</p> <p>3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.</p> <p>4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte.</p> <p>4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.</p>

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.</p> <p>2 Caractériser des courants artistiques.</p> <p>3 Commenter un produit artistique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</p> <p>2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.</p> <p>3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d’expression d’un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l’occasion d’un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d’interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
<p>ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d’heures-contact : 45</p> <p>Nombre d’unités : 2</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

CODE : 01GN	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Analyser la structure dramatique d'un texte de théâtre.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Dégager les composantes fondamentales du texte.</p> <p>2 Cerner les grandes articulations du texte.</p> <p>3 Reconnaître le genre et le style de l'œuvre théâtrale.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir : <ul style="list-style-type: none"> – de la lecture d'un texte qui sera joué; – d'échanges de points de vue et d'impressions ainsi que de questionnement avec les interprètes, la metteuse ou le metteur en scène et les conceptrices ou les concepteurs. • À l'occasion de la préparation et de la production d'un spectacle. • À l'aide d'ouvrages de référence et d'essais critiques. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Décodage de l'information concernant les situations, les personnages et les dialogues.</p> <p>1.2 Reconnaissance juste des principes de la dramaturgie du texte.</p> <p>1.3 Mise en évidence du sens et des relations entre les éléments de la structure du texte</p> <p>2.1 Mise en évidence des enjeux majeurs des situations dramatiques.</p> <p>2.2 Saisie des relations entre les personnages.</p> <p>2.3 Repérage exact des principaux éléments qui confèrent au texte sa force dramatique.</p> <p>3.1 Établissement de liens pertinents entre l'œuvre analysée et des œuvres du passé et du présent.</p> <p>3.2 Identification juste des particularités stylistiques du texte.</p> <p>3.3 Établissement des liens pertinents entre le style d'écriture du texte et son efficacité dramatique.</p>

CODE : 003U	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Situer des œuvres théâtrales dans leur contexte historique d'émergence³.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques des œuvres qui permettent de les rattacher à une école, un mouvement ou une famille littéraire.</p> <p>2 Situer les œuvres et les écoles, mouvements, familles littéraires auxquels elles se rattachent dans leur contexte social, politique et culturel d'émergence.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de la lecture des textes qui seront joués. • À partir des échanges de vues avec la metteuse ou le metteur en scène et les conceptrices ou concepteurs. • À l'occasion de la planification d'un spectacle. • À l'aide d'ouvrages de référence portant sur l'histoire du théâtre. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Description sommaire des principaux courants théâtraux de l'histoire de l'Occident.</p> <p>1.2 Mise en évidence des principales différences entre la tradition théâtrale en Occident et en Orient.</p> <p>1.3 Reconnaissance des caractéristiques pertinentes des œuvres.</p> <p>2.1 Établissement, pour chaque époque de l'histoire occidentale, de liens entre l'évolution sociale, politique et culturelle et l'apparition des œuvres, écoles, mouvements et familles littéraires.</p> <p>2.2 Mise en évidence de la diversité des fonctions du théâtre et du rôle des actrices et des acteurs selon les époques et les contextes.</p>
<p>³ Objectif et standard communs aux programmes <i>Interprétation théâtrale</i> et <i>Théâtre-production</i>.</p>	

CODE : 01GQ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Percevoir les situations dramatiques d'un texte de théâtre.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Aiguiser sa sensibilité à percevoir les qualités d'un texte.</p> <p>2 Entrer dans le monde imaginaire créé par l'œuvre et dans celui de son auteure ou de son auteur.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion de : <ul style="list-style-type: none"> - recherches personnelles et des travaux de préparation à une situation d'interprétation; - d'ateliers de recherche et de périodes de lecture et de répétition. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de l'analyse de l'œuvre et du rôle à interpréter; • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de la documentation pertinente sur l'œuvre, sur l'auteure ou l'auteur et le contexte d'écriture de l'œuvre; - de différents exercices d'exploration et de recherche; - de différents moyens d'expression (texte, musique, image, etc.); - des indications de la metteuse ou du metteur en scène. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Enrichissement de ses capacités de se laisser impressionner par un texte, sa création, ses mots, sa langue, et d'en éprouver des sensations.</p> <p>1.2 Saisie et mise en jeu des situations et de l'évolution dramatique de l'œuvre.</p> <p>1.3 Recherche exploratoire des lieux de l'action dramatique.</p> <p>1.4 Perception juste des rapports de force entre les personnages.</p> <p>2.1 Investissement de soi dans l'approche du texte et de la créativité de l'auteure ou de l'auteur.</p> <p>2.2 Démonstration d'ouverture à l'irrationnel dans la perception du texte.</p> <p>2.3 Recherche diversifiée de la source et du contexte d'écriture du texte.</p> <p>2.4 Appropriation juste de l'imaginaire du texte, tant au point de vue physique qu'au point de vue émotif.</p>

CODE : 01GQ

3 Éprouver le potentiel de représentation scénique du texte.

- 3.1 Manifestation de la faculté à entrer rapidement dans une situation dramatique.
- 3.2 Enrichissement de ses capacités à se faire des images scéniques des situations dramatiques.
- 3.3 Transposition juste des perceptions en motivation pour le jeu.
- 3.4 Ouverture à l'exploration du texte dans l'aire de jeu.

CODE : 01GR	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Maintenir une hygiène de vie et une condition physique conformes aux exigences de la profession.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Adopter une saine hygiène de vie.</p> <p>2 Poursuivre un entraînement physique quotidien et autonome.</p> <p>3 Appliquer des stratégies de gestion du stress.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de ses besoins particuliers et des niveaux d'exigence des productions. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – de consultations et d'encadrement par des spécialistes en santé et en conditionnement physique; – de programmes et de techniques spécialisées en conditionnement physique; – de toute documentation pertinente. • À l'occasion de séances guidées et individuelles d'entraînement et de conditionnement. • En périodes de création, de répétition et de représentation publique. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Maintien de saines habitudes de vie.</p> <p>1.2 Maintien de l'équilibre mental nécessaire aux différentes situations professionnelles.</p> <p>1.3 Évaluation juste de ses limites et de ses besoins ainsi que des mesures à prendre concernant sa santé.</p> <p>2.1 Entraînement physique et vocal régulier et autonome.</p> <p>2.2 Respect des périodes d'échauffement.</p> <p>2.3 Intégration de différentes méthodes d'entraînement et de conditionnement physique.</p> <p>2.4 Appropriation de techniques particulières d'entraînement correspondant à la performance recherchée.</p> <p>2.5 Application des mesures de prévention relatives à sa sécurité en situation de travail.</p> <p>3.1 Repérage juste des sources de stress liées aux différentes situations professionnelles.</p> <p>3.2 Choix judicieux et application régulière d'approches de relaxation et de méditation.</p> <p>3.3 Gestion structurée du temps.</p> <p>3.4 Reconnaissance des moments où une aide est nécessaire.</p>

CODE : 01GR

4 Assurer le respect de ses droits en matière de santé et de sécurité au travail.

4.1 Reconnaissance de l'importance de développer une discipline personnelle par rapport au respect de ses droits en santé et sécurité au travail.

4.2 Application efficace des mesures de sécurité de base.

4.3 Mention aux autorités compétentes de toute situation à risque reliée au travail et aux lieux de travail.

4.4 Reconnaissance juste de la procédure à suivre pour bénéficier, à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, des différents services dispensés par la CSST et recevoir les indemnités prévues.

CODE : 01GS	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Maîtriser les techniques de voix et de diction.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Appliquer les techniques de respiration et de pose de voix.</p> <p>2 Appliquer les techniques de diction et de phonétique.</p> <p>3 Harmoniser les techniques de la voix chantée au jeu théâtral.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de : <ul style="list-style-type: none"> - d'exigences personnelles et imposées; - de la définition de ses besoins en tant qu'interprète théâtral. • En tenant compte de l'état de santé nécessaire à l'appareil vocal. • Avec l'aide de personnes-ressources. • Au cours d'ateliers techniques et en périodes de création, de répétition et de représentation publique. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation de techniques de respiration et d'émission vocale diversifiées et efficaces.</p> <p>1.2 Placement, contrôle et pose de la voix dans toute l'étendue de son registre.</p> <p>1.3 Projection de la voix appropriée à l'espace scénique.</p> <p>1.4 Application d'une technique quotidienne d'échauffement vocal.</p> <p>2.1 Application des règles de la diction et de la phonétique.</p> <p>2.2 Utilisation de techniques d'articulation, de prononciation et d'énonciation efficaces.</p> <p>2.3 Application des règles de la ponctuation et du phrasé.</p> <p>2.4 Contrôle de l'appareil phonateur.</p> <p>2.5 Maintien de l'écoute.</p> <p>2.6 Utilisation du français normatif ou de l'anglais standard nord américain et les différents niveaux de langue.</p> <p>3.1 Enrichissement de l'écoute musicale.</p> <p>3.2 Aisance dans l'utilisation de la voix chantée selon des rythmes variés.</p> <p>3.3 Utilisation efficace de la voix chantée pour le jeu théâtral.</p>

CODE : 01GT	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Maîtriser les techniques du mouvement.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Exprimer une conscience du corps dans le mouvement.</p> <p>2 Manifester une aisance dans le mouvement.</p> <p>3 Démontrer une maîtrise du corps dans l'espace.</p> <p>4 Appliquer différentes approches du mouvement.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • En fonction d'activités de jeu théâtral. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - d'exigences personnelles et imposées; - de la définition de ses besoins en tant qu'interprète théâtral. • En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité. • Avec l'aide de personnes-ressources. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Approfondissement des liens entre les structures anatomiques du corps humain et le mouvement.</p> <p>1.2 Conscience corporelle et rythmique dans le maintien et la gestuelle.</p> <p>1.3 Conscience du regard et de l'expression faciale dans le mouvement.</p> <p>2.1 Dynamique et précision des mouvements dans le jeu.</p> <p>2.2 Contrôle aisé de l'équilibre et du déséquilibre en situation d'immobilité et de mouvement.</p> <p>2.3 Maintien d'une bonne dextérité manuelle.</p> <p>3.1 Établissement d'un rapport entre le corps, les objets et l'environnement de jeu.</p> <p>3.2 Maintien constant de son rapport spatial à ses partenaires.</p> <p>3.3 Aisance dans divers mouvements dansés dans un espace défini.</p> <p>4.1 Ouverture et disponibilité aux approches et aux styles variés du mouvement.</p> <p>4.2 Démonstration d'une capacité à improviser le mouvement.</p> <p>4.3 Manifestation d'une curiosité à s'engager dans le mouvement et du goût du risque.</p>

CODE : 01GU	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Poursuivre son éducation esthétique théâtrale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Mettre en place les conditions propices à une attitude d'appréciation esthétique.</p> <p>2 Poursuivre une réflexion sur les grands enjeux du théâtre.</p> <p>3 Maintenir ses connaissances théâtrales à jour.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de : <ul style="list-style-type: none"> - d'exigences personnelles et professionnelles; - de ses besoins en tant qu'interprète théâtral. • Dans le cadre des recherches et réflexions sur sa pratique. • Par l'assistance à des productions théâtrales variées. • Par la lecture d'œuvres théâtrales et d'écrits sur les pratiques théâtrales. • Au cours des activités préparatoires à la production d'un spectacle. • À l'aide de toute documentation pertinente et d'échanges de vues entre collègues. • À l'occasion de colloques, de conférences, de séminaires, etc. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Entraînement continue de sa curiosité intellectuelle et émotive pour les œuvres théâtrales.</p> <p>1.2 Justification articulée de ses goûts et de son appréciation esthétique.</p> <p>1.3 Investissement de sa curiosité esthétique pour approfondir l'art de l'interprétation.</p> <p>1.4 Démonstration d'un sens critique dans sa propre démarche esthétique.</p> <p>2.1 Renouvellement continu de la réflexion sur l'art de l'interprétation.</p> <p>2.2 Reconnaissance des contributions des praticiennes et des praticiens passés et actuels.</p> <p>2.3 Reconnaissance des contributions spécifiques des autres professions du spectacle à l'esthétique théâtrale.</p> <p>3.1 Repérage et consultation régulière des principales sources d'information sur les pratiques esthétiques du théâtre.</p> <p>3.2 Mise à jour régulière de ses connaissances sur les activités théâtrales actuelles et le développement du théâtre.</p>

CODE : 01GV	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Enrichir sa connaissance des comportements humains.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Observer les comportements et les relations entre les humains.</p> <p>2 Observer ses propres comportements.</p> <p>3 Mettre à profit son sens de l'observation dans la représentation des actions humaines.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de recherches personnelles. • À l'occasion : <ul style="list-style-type: none"> - de séances d'observation; - d'interactions avec autrui. • Dans tous les lieux, situations et circonstances où se déroulent des activités humaines. • Par l'auto-observation. • Avec l'aide de personnes-ressources. • Par la connaissance transmise par les auteures et les auteurs dramatiques et les personnages théâtraux. • À l'aide de toute documentation pertinente. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Enrichissement de ses capacités à observer, à voir et à écouter la langue, la culture et les habitudes de vie de ses contemporains.</p> <p>1.2 Utilisation de méthodes pertinentes d'observation des rapports entre les humains.</p> <p>1.3 Enrichissement de son désir et de sa passion pour la découverte de l'humain.</p> <p>2.1 Enrichissement de sa connaissance de soi, de sa propre nature et de ses sentiments.</p> <p>2.2 Perception de ses comportements dans diverses situations de vie.</p> <p>2.3 Perception de ses réactions émotives en situation de jeu.</p> <p>3.1 Transposition dans le jeu des procédés d'enquête des manières d'agir et de réagir.</p> <p>3.2 Utilisation judicieuse des résultats d'observation des comportements humains dans le traitement des enjeux dramatiques.</p> <p>3.3 Articulation de sa pensée et de son sens de l'observation en accord avec les orientations du travail d'interprétation.</p>

CODE : 01GW	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Poursuivre le développement de sa sensibilité artistique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Mettre en place des conditions favorables au développement de sa sensibilité artistique.</p> <p>2 Approfondir sa sensibilité dans le jeu théâtral.</p> <p>3 Développer une sensibilité à toutes les formes d'art.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'exigences personnelles. • À l'occasion des recherches que les productions impliquent. • À l'aide de toute documentation pertinente. • Avec l'aide de personnes-ressources. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Renouvellement d'attitudes propices à l'élargissement de ses connaissances sur l'art en général.</p> <p>1.2 Approfondissement de son engagement personnel dans les manifestations artistiques.</p> <p>1.3 Enrichissement de sa curiosité, de son goût du risque et de son ouverture à l'évolution des pratiques théâtrales.</p> <p>1.4 Établissement de liens entre sa sensibilité d'interprète et sa fonction d'artiste dans la culture et la société.</p> <p>2.1 Investissement régulier de ses ressources intérieures d'énergie et de volonté dans le jeu.</p> <p>2.2 Approfondissement constant de ses habiletés expressives dans son travail d'interprète.</p> <p>2.3 Transposition judicieuse dans le jeu théâtral de différents sentiments, émotions et idées.</p> <p>3.1 Articulation continue de sa pensée en utilisant les différentes formes d'expression artistique : physique, orale, écrite, visuelle et sonore.</p> <p>3.2 Appréciation régulière d'œuvres appartenant à d'autres formes artistiques.</p> <p>3.3 Approfondissement de ses connaissances de l'histoire et de la philosophie de l'art.</p>

CODE : 01GX	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Établir des communications interpersonnelles et professionnelles.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Exprimer verbalement des idées sur sa pratique théâtrale et artistique.</p> <p>2 Utiliser le langage approprié et le vocabulaire technique spécifique du théâtre, de la scène et du jeu.</p> <p>3 Développer des habiletés de communication interpersonnelle dans le travail d'équipe.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion : <ul style="list-style-type: none"> - de toutes les activités d'interprétation; - d'activités de gestion de sa carrière d'interprète; - d'interactions avec autrui. • Dans les relations avec ses partenaires, avec la metteure ou le metteur en scène et les autres conceptrices, concepteurs, collaboratrices et collaborateurs à la production. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication aisée et pertinente de ses idées. 1.2 Participation active aux discussions. 1.3 Cohérence de son discours et articulation de sa pensée. 1.4 Expression d'éléments de son vécu, de ses perceptions, sentiments et émotions. 1.5 Ouverture d'esprit, disponibilité et respect par rapport à l'expression verbale d'autrui.</p> <p>2.1 Utilisation d'un vocabulaire général respectueux de la langue. 2.2 Utilisation appropriée du langage théâtral. 2.3 Utilisation des terminologies propres aux différentes fonctions liées à la production scénique. 2.4 Utilisation convenable du vocabulaire technique spécifique du jeu.</p> <p>3.1 Manifestation d'une attitude d'entraide dans la réalisation de tâches communes. 3.2 Maintien de contacts et d'échanges de vues avec ses partenaires. 3.3 Enrichissement de sa capacité d'écouter et de réagir à l'expression de l'autre dans le respect et la coopération.</p>

CODE : 01GY	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Poursuivre le développement de sa créativité.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Alimenter une attitude de créativité dans l'acte d'interprétation.</p> <p>2 Accroître et approfondir ses capacités d'improvisation.</p> <p>3 Accroître son authenticité.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion : <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'une œuvre dramatique nouvelle ou d'une œuvre de répertoire; - d'ateliers et en période de création, de répétition et de représentation publique. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de réflexion, de recherches personnelles et d'échanges d'idées entre collègues. - de différents ressourcements provenant de disciplines artistiques variées. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Exploration soutenue de son propre imaginaire en interaction avec ses partenaires.</p> <p>1.2 Traduction des émotions et des rapports humains avec inventivité.</p> <p>1.3 Attitude créative à l'égard des projets artistiques et de l'imaginaire proposé.</p> <p>2.1 Perfectionnement continu des attitudes et des techniques d'improvisation dans toutes les situations d'interprétation.</p> <p>2.2 Saisie rapide et juste des thèmes et des règles d'improvisation.</p> <p>2.3 Engagement renouvelé dans la création de mondes imaginaires variés.</p> <p>2.4 Investissement de ses ressources expressives dans son travail d'interprète.</p> <p>2.5 Utilisation sensible d'une expressivité corporelle et vocale personnelle.</p> <p>3.1 Manifestation d'authenticité dans le travail d'interprète.</p> <p>3.2 Perfectionnement de techniques efficaces de concentration et de présence en scène.</p> <p>3.3 Investissement de sa sensibilité et engagement de sa créativité dans l'interprétation d'une œuvre.</p>

CODE : 01GY

4 Prendre part au processus de création et de production.

- 4.1 Proposition d'idées et de jeu appropriés au genre et au style d'œuvres de répertoire et d'œuvres de création.
- 4.2 Prise régulière de risques et acceptation de défis appropriés aux processus de production.
- 4.3 Manifestation d'un état d'ouverture et de disponibilité par rapport aux changements apportés aux démarches.

CODE : 01GZ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence S'adapter aux différentes approches du jeu théâtral.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Aborder une approche de jeu.</p> <p>2 S'ajuster aux méthodes de direction de différents metteurs ou metteuses en scène.</p> <p>3 S'approprier les mécanismes et les styles de jeu.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - des approches proposées par la mise en scène; - de l'analyse de l'œuvre, du projet artistique et du rôle à interpréter. • À l'occasion : <ul style="list-style-type: none"> - des périodes de répétition, de création et de représentation publique; - des séances d'entraînement en atelier et d'exploration en laboratoire. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - de réflexions, de recherches personnelles et d'échanges de vues avec des collègues; - À l'aide de ressourcements provenant de disciplines artistiques variées. - de toute documentation pertinente. • En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Disponibilité à un nouveau projet esthétique concernant le jeu.</p> <p>1.2 Réceptivité et engagement par rapport aux orientations pratiques du jeu.</p> <p>1.3 Appropriation des différents aspects de l'approche proposée.</p> <p>2.1 Ouverture à la vision théâtrale d'une metteuse ou d'un metteur en scène.</p> <p>2.2 Adaptation aux méthodes de direction d'une metteuse ou d'un metteur en scène.</p> <p>2.3 Adaptation à l'environnement, au contexte et au mode de réalisation de l'œuvre.</p> <p>3.1 Disponibilité par rapport à la recherche et à la création pour une traduction théâtrale de l'œuvre.</p> <p>3.2 Intégration judicieuse, dans le jeu, des styles, des procédés et des moyens de théâtralité proposés.</p> <p>3.3 Intégration cohérente de la dynamique, des mécanismes et des éléments techniques de jeu.</p>

CODE : 01H0	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Construire un personnage.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Interroger le texte sur le rôle.</p> <p>2 Saisir le personnage : son entité et ses relations.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – de réflexions, de recherches personnelles et d'échanges de vues avec des collègues; – des indications de l'auteure ou de l'auteur, de la metteure ou du metteur en scène et de ses assistantes ou assistants; – de ressourcements provenant de disciplines artistiques variées; – de toute information pertinente. • À partir de l'analyse de l'œuvre et du rôle à jouer. • Dans le cadre des répétitions, des travaux d'atelier et des représentations publiques. • À l'occasion de la production d'une création ou d'une œuvre de répertoire. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Saisie de l'importance du rôle : totalité et parties de l'œuvre.</p> <p>1.2 Découverte du rôle à travers les situations et le déroulement de l'œuvre.</p> <p>1.3 Collecte d'information sur le rôle par l'étude des mots, des didascalies, des répliques et de la structure du langage.</p> <p>2.1 Détermination des fonctions et des caractéristiques du personnage à incarner.</p> <p>2.2. Mise en situation du personnage en tenant compte de l'environnement physique, historique et social.</p> <p>2.3 Intégration des enjeux et des rapports de force avec les autres personnages.</p> <p>2.4 Mise en évidence des liens entre les transformations du personnage et les enjeux dramatiques de l'œuvre.</p>

CODE : 01H0

3 S'approprier un personnage.

3.1 Rigueur dans la « mise en bouche » du texte.

3.2 Mise en jeu du parcours, des actions et des réactions du personnage.

3.3 Découverte des pulsions physiques et émotives et de la gestuelle du personnage.

3.4 Appropriation et incarnation du personnage par la mise en jeu de sa propre sensibilité d'interprète.

4 Proposer une vision du personnage.

4.1 Développement d'habiletés particulières pour explorer et approfondir les orientations concernant le personnage.

4.2 Démonstration d'une capacité de discussion de sa vision du personnage avec la metteuse ou le metteur en scène et avec les partenaires de travail.

4.3 Proposition d'une interprétation personnelle.

4.4 Enrichissement de ses dispositions à apprendre en s'inspirant du personnage joué.

CODE : 01H1	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Participer aux répétitions.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Collaborer à l'élaboration du spectacle.</p> <p>2 Apprendre le texte et les indications de la mise en spectacle.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durant les périodes consacrées au travail collectif. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - des indications de la mise en scène; - des indications relatives aux techniques particulières de scène. • Avec l'aide de la metteuse ou du metteur en scène de ses assistantes ou assistants ainsi que des autres professionnelles ou professionnels de la scène. • En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Plein engagement et rigueur dans les processus de répétition, filage, « italienne » de texte, technique et générale.</p> <p>1.2 Ouverture à se faire diriger par une metteuse ou d'un metteur en scène et ses assistantes ou ses assistants.</p> <p>1.3 Disponibilité à refaire et à répéter l'ensemble des éléments constituant le spectacle.</p> <p>1.4 Démonstration d'un intérêt pour le travail et les idées de ses partenaires.</p> <p>2.1 Intégration judicieuse de la mémorisation et de la compréhension du texte.</p> <p>2.2 Intégration dynamique du texte et de la mise en place.</p> <p>2.3 Assimilation des éléments techniques relatifs à l'espace, à la lumière, au son, aux appareils scéniques et aux effets spéciaux.</p> <p>2.4 Aisance à manipuler des objets de façon efficace et sécuritaire.</p>

CODE : 01H1

3 Assimiler la mise en scène.

- 3.1 Réceptivité et appropriation des propositions relatives à la mise en scène.
- 3.2 Ouverture à l'exploration du texte, du personnage, de l'espace et de la rythmique.
- 3.3 Intégration de la dynamique et des mécanismes de jeu.
- 3.4 Prise en considération des notes, critiques et modifications.

CODE : 01H2	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Se préparer pour une représentation.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Se concentrer.</p> <p>2 Collaborer à la tenue du spectacle.</p> <p>3 Se préparer selon les conceptions établies.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les jours et les heures précédant les répétitions générales et les représentations. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - des directives de la mise en scène; - de techniques et rituels personnels et collectifs de préparation au jeu. • En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Préparation mentale appropriée à l'interprétation d'une œuvre en représentation publique.</p> <p>1.2 Mise en état par un échauffement physique et vocal approprié.</p> <p>1.3 Mise en place des conditions favorables pour jouer le personnage et traduire l'univers de l'œuvre.</p> <p>2.1 Participation active au montage de la scène et aux tâches collectives nécessaires à l'organisation des lieux et du spectacle.</p> <p>2.2 Soutien mutuel et participation à l'effort collectif visant la meilleure qualité de la prestation.</p> <p>2.3 Préparation individuelle et collective pour un meilleur contact avec le public.</p> <p>3.1 Préparation personnelle selon les conceptions de maquillage et de coiffure.</p> <p>3.2 Mise en place précise des accessoires, de costumes et de décors.</p> <p>3.3. Vérification des différents éléments techniques ou mécaniques associés à son jeu.</p>

CODE : 01H3	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Jouer sur scène.</p> <p>Éléments de la compétence 1 Représenter l'œuvre.</p> <p>2 Interpréter un personnage.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion de la représentation publique d'une œuvre théâtrale. • À l'aide des indications de la metteuse ou du metteur en scène. • Avec l'aide des collaboratrices ou des collaborateurs. • Dans un lieu théâtral ou un espace aménagé selon les besoins de la représentation. • Avec tous les moyens et le matériel techniques prévus dans la production. • En prévenant les atteintes à sa santé et à sa sécurité. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Faculté de rendre la pensée de l'auteure ou de l'auteur d'un texte de théâtre.</p> <p>1.2 Enrichissement de la capacité de dire et d'interpréter un texte de théâtre.</p> <p>1.3 Communication des qualités dramatiques de l'œuvre au public.</p> <p>1.4 Contribution à la traduction scénique de l'œuvre théâtrale.</p> <p>2.1 Engagement personnel dans l'incarnation du personnage.</p> <p>2.2 Intégration harmonieuse des techniques de jeu.</p> <p>2.3 Communication précise de l'action et du personnage joué.</p> <p>2.4 Prestation du personnage en relation avec le public.</p> <p>2.5 Utilisation judicieuse du temps nécessaire au travail personnel d'interprétation.</p>

CODE : 01H3

- | | |
|--|---|
| 3 Investir sa sensibilité artistique dans son jeu. | 3.1 Recréation de la dynamique de jeu avec instinct, goût et intelligence.
3.2 Redécouverte du plaisir du jeu à chaque représentation.
3.3 Manifestation d'une capacité de rester dans son rôle et d'être présent dans l'énergie du personnage.
3.4 Manifestation d'une capacité de se détendre en situation de jeu et de se faire confiance.
3.5 Intégration harmonieuse du jeu et des autres techniques de scène. |
| 4 Interagir avec ses partenaires de jeu. | 4.1 Contribution dynamique au jeu d'ensemble.
4.2 Prestation du personnage en relation avec ses partenaires.
4.3 Manifestation d'une capacité d'écoute. |
| 5 Contribuer à l'émotion théâtrale. | 5.1 Respect de l'orientation esthétique donnée au spectacle.
5.2 Recréation sensible de l'espace scénique.
5.3 Contribution à l'intégration de tous les éléments de la production théâtrale.
5.4 Contribution, par la vérité de son jeu, à l'émotion ressentie par le public.
5.5 Renouvellement de son engagement artistique à chaque représentation. |

CODE : 01H4	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Gérer sa vie professionnelle.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Gérer sa carrière.</p> <p>2 Appliquer des stratégies de recherche et de gestion de travail.</p> <p>3 Faire preuve d'éthique professionnelle.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion de la planification et du déroulement de sa vie professionnelle d'interprète. • À partir de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues et des personnes-ressources. • À l'aide de toute information pertinente. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse approfondie de la profession. 1.2 Établissement de priorités et choix de ses activités professionnelles. 1.3 Développement de sa polyvalence. 1.4 Gestion efficace de ses finances. 1.5 Mise à jour de ses connaissances concernant les contextes législatif et administratif dans lesquels s'inscrit le statut de l'artiste.</p> <p>2.1 Mise à jour régulière de son curriculum vitæ et de son dossier photographique et artistique. 2.2 Entretien d'un réseau de relations professionnelles et de relations d'affaires. 2.3 Établissement de liens avec la communauté artistique et le monde du spectacle. 2.4 Préparation adéquate d'auditions et d'entrevues. 2.5 Préparation adéquate de la négociation de contrats. 2.6 Préparation adéquate de demandes de bourses et de subventions.</p> <p>3.1 Enrichissement de son sens de l'éthique et respect des autres dans l'exercice de la profession. 3.2 Respect des contrats, des ententes, des horaires et des règles de travail. 3.3 Maintien de ses capacités à leur niveau le plus élevé.</p>

CODE : 01H4

4 Favoriser son évolution professionnelle.

- 4.1 Développement d'une vision critique de son travail d'interprète.
- 4.2 Développement des attitudes et des comportements permettant la vie associative et le travail dans les troupes.
- 4.3 Développement d'une vision réaliste de son avenir et élargissement de ses possibilités d'orientation professionnelle.
- 4.4 Enrichissement de ses qualités d'interprète par des activités de perfectionnement.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d’apprécier les représentations du monde qu’offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l’héritage culturel vivant et d’en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d’enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l’analyse à l’explication et de l’explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l’acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L’étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d’en dégager les significations. Cette étude s’exprime dans la rédaction de commentaires et d’analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L’ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s’ouvrir aux différents champs d’études. L’accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l’acquisition d’habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d’études de l’étudiant ou de l’étudiante.

Philosophie

L’enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d’une culture qui se donne pour point d’appui la raison dans l’étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d’initier l’étudiant ou l’étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l’aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L’esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l’étudiant ou l’étudiante au questionnement et à l’exercice du jugement critique; cela l’habitue à revenir sur sa façon de penser afin d’en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l’étudiant ou l’étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Éducation

Québec 

17-0458-01